

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

819 rue Roy Est, Montréal (Québec) H2L 1E4; téléphone : (514) 598-5533; télécopieur : (514) 598-5283

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Diffusion immédiate

Le 16 avril 1998

Projet de loi sur le contrôle du tabac

ASSEZ DE PROMESSES : IL DOIT ÊTRE DÉPOSÉ MAINTENANT !

Montréal, le 16 avril 1998 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Jean Rochon, a de nouveau communiqué l'intention de son gouvernement de déposer prochainement le projet de loi sur le contrôle du tabac. Les membres de la *Coalition québécoise pour le contrôle du tabac* se réjouissent de cette annonce, mais demeurent néanmoins sceptiques.

« La Coalition souhaite rappeler au ministre que le dépôt de ce projet de loi a déjà fait l'objet de plusieurs reports et ce, malgré l'appui de nombreux organismes et groupes québécois de santé », déclare monsieur Louis Gauvin, coordonnateur de la Coalition.

« La Coalition va donc continuer à faire pression auprès du gouvernement du Québec jusqu'à ce que ce projet de loi soit enfin déposé. Il est indispensable qu'une loi sur le tabac voie le jour le plus rapidement possible afin de protéger la population québécoise des méfaits du tabac.

« Le gouvernement semble réagir rapidement lorsqu'on lui rappelle publiquement les horreurs reliées à l'usage du tabac. Mais cet intérêt ne s'est pas encore traduit en actions concrètes. La Coalition va donc encourager ses membres à maintenir la pression sur le gouvernement si le projet de loi n'est pas déposé sous peu », affirme M. Gauvin.

« Le gouvernement du Québec doit respecter ses engagements et procéder au dépôt du projet de loi dans les plus brefs délais, sans quoi il est très possible que le temps manquera pour en assurer l'adoption avant la fin de la session parlementaire, même si elle s'étend jusqu'en automne ».

La *Coalition québécoise pour le contrôle du tabac* croit que tout délai avant le dépôt et avant l'adoption du projet de loi avantage l'industrie du tabac aux dépens de la santé des Québécois.

- 30 -

Source et information : Louis Gauvin, tél. : (514) 598-5533 ; téléavertisseur : (514) 361-7046

